

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard 01.40.58.75.00
Annonces 01.40.58.77.56
Accueil commercial . . 01.40.15.70.10

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Annonce n° 342 - page 24

24 - Dordogne

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la préfecture de la Dordogne.

VELORUTION PERIGOURDINE.

Objet : promouvoir l'usage de la bicyclette (et de tout cycle assimilé) comme moyen de locomotion dans la ville de Périgueux et son agglomération, de développer ou d'appuyer toute action de nature à en améliorer l'utilisation, de mener à bien toute campagne pour la protection des cyclistes et de défendre les intérêts individuels et collectifs des cyclistes face aux dangers de la circulation, au besoin en étant en justice.

Siège social : Maison des associations, 12, cours Fénelon, 24000 Périgueux.

Date de la déclaration : 1^{er} janvier 2017.